Robert Delannoy, vice-présidents; le médecin commandant Castel, trésorier; le capitaine Jansonne, secrétaire; MM. Alfred Dames, Edouard Dubois, Hurotte, Alricq; les capitaines Desruelles, Desrumaux, Pauchant et Danes, membres.

MÉNAGÈRES !

Samedi 28 janvier, OUVERTURE de la GRANDE BOUCHERIE MODERNE, 123, rue de l'Ommelet. — A cette occasion : RÉCLAME MONSTRE. 44165

Les Anciens des 151-351mes R.I. ont remis la fourragère aux jeunes recrues, à Metz

L'Amicale de Roubaix des anciens des 151-351e qui avait été invitée par le colonel commandant le 151e R.I., à assister à Metz, à la remise de la fourragère aux jeunes recrues, répondit à son appel et samedi dernier une forte délégation avant à sa tête MM. M. Pauchant, président ; A. Gadenne, vice-président, et G. Bourgeois, secrétaire, quittait Roubaix.

Nos concitoyens furent reçus à la gare de Metz par leurs camarades de Paris, les officiers du régiment avec leur colonel, M. Théry d'Argenlieu, et par la musique du 151e.

Un cortège s'organisa qui se rendit au monument aux morts où les deux présidents déposèrent des fleurs. Après une minute de silence, on reprit la route pour se rendre à la caserne Grosetti où un déjeuner amical était offert. Au cours du repas les présidents Mayer (de Paris), et Pauchant, de Roubaix, prirent la parole puis ce fut le tour du colonel d'exprimer sa joie et sa reconnaissance de voir les anciens combattants venir remettre aux jeunes soldats la fourragère qu'ils ont si bien gagnée.

A l'issue de ce déjeuner on se dirigea vers le quartier Grandmaison où devait se dérouler la cérémonie.

Le colonel présenta tout d'abord les anciens combattants à qui il rendit hommage, puis il leur fit passer l'inspection de son régiment. Après avoir présenté le drapeau aux jeunes, le colonel pria les anciens de remettre la fourragère.

Après cette cérémonie, tout le régiment défila devant l'état-major et les anciens combattants.

On regagna le quartier Grosetti après un nouveau défilé en ville derrière la musique qui, par ses airs entraînants et surtout par la belle marche régimentaire, firent oublier les fatigues d'une journée aussi chargée.

Avant de quitter les anciens le colonel leur offrit un vin d'honneur et leur exprima ses vifs remerciements. Il leur donna rendez-vous pour l'an prochain.

Au retour, en se quittant en gare de Roubaix, les anciens se donnèrent rendez-vous à la réunion du 19 février.

Les élections à la Chambre départementale d'agriculture

L'élection des représentants de l'arrondissement de Lille à la Chambre d'Agriculture du Nord est fixée au dimanche 5 février.

Le bureau de vote installé à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, sera ouvert à 8 h.

A l'Union des chefs de famille nombreuse (Section du Favreuil)

Le dimanche 29, à 16 h. 30, aura lieu l'assemblée générale annuelle des adhérents en la salle des œuvres de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Danemark. La réunion sera clôturée par une brillante tombola.

La contribution nationale extraordinaire de 2 0/0

On nous prie de faire connaître aux employeurs que les bordereaux de versement relatifs à la contribution nationale extraordinaire de 2 % sont à leur disposition à la mairie, rue du Maréchal-Foch, rez-de-chaussée.

La révision de la liste électorale

Il est actuellement procédé à la révision de la liste électorale pour 1939. Les demandes en inscription et en radiation sont reçues de 8 h. à midi et de 14 à 20 h. Le dimanche de 9 h. à midi. Les bureaux sont fermés le lundi.

Les intéressés sont invités à se présenter au bureau des élections, rue du Maréchal-Foch, deuxième étage, guichets 12 et 13 munis: 1° du livret de famille; 2° du livret militaire ou de toute pièce justifiant de leur nationalité française; 3° du certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure.

Un appel aux anciens du 100me R.I.

Les réservistes du 100e R.I. sont informés qu'un centre d'instruction des frontaliers fonctionne à Roubaix, salle de préparation militaire de l'Excelsior.

Ce centre d'instruction est ouvert à tous les porteurs du fascicule 2 et plus spécialement aux caporaux-chefs, caporaux et soldats.

Pour tous renseignements en ce qui concerne les avantages et indemnités accordés aux frontaliers qui suivent les cours du centre, s'adresser à M. le chef de bataillon Madeline, commandant le 5e bataillon du 43e R.I., caserne Vandamme, directeur du centre ; à l'officier instructeur du centre de Roubaix, qui se tiendra les 26 janvier, 11 et 25 février, de 14 h. à 18 h., à l'Excelsior de Roubaix, à la disposition des anciens du 100e R.I. Se munir du livret individuel.

La chaussée s'affaisse, rue Nain

La chaussée s'est subitement affaissée mardi soir, rue Nain, entre la rue du Vieil-Abreuvoir et la rue de l'Hospice. La circulation dut être interrompue jusque mercredi à midi.

Une femme avait été volée par son mari qui criait le plus fort : « Au voleur ! »

On raconte comme une galéjade que, parmi les gens qui poursuivaient un voleur, il y avait quelqu'un qui criait plus fort que les autres : « Arrêtez-le ! arrêtez-le ! » C'était le voleur lui-même.

A peu de choses près, l'histoire est arrivée à Roubaix il y a quelques jours. Une femme ne trouva plus dans son portemonnaie une somme de 290 francs, produit de sa semaine de travail dans un atelier de confections. Elle se confia à son mari qui, au comble de l'indignation, s'en alla au commissariat de police accompagner sa femme pour y déposer une plainte en bonne et due forme.

La Sûreté enquêta, se rendit à l'atelier de confections, interrogea, chercha... en vain.

Avec une arrière-pensée, le secrétaire de la Sûreté, M. Willaumez, mit en confiance ce mari qui paraissait le plus acharné à exciter le zèle des policiers. Il lui dit :

— Au fait, si par hasard, c'était vous... hein... dites-le tout de suite. Comme il s'agit de votre femme, on ne peut rien vous faire... Pas de poursuites.

L'autre, enfin, hésita :

— Vrai ! On ne me...

— Mais non.

— Eh ! bien, oui. C'est moi... J'avais quelques petits comptes à régler, ici... et là.

— Bon. Seulement, en déposant une plainte et en faisant marcher les policiers, vous vous êtes rendu coupable d'outrage à magistrats. Voilà huit jours que ça dure.

Et le mari, qui n'eut pas scrupule de faire sonnonner d'honnêtes gens, fut conduit au Parquet, puis relaxé peu de temps après, ainsi qu'il tint à venir nous le déclarer lui-même.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Génie : Aujourd'hui jeudi 26, séance à 18 h. 30, 76, rue du Collège, à Roubaix. Les S.O.R. du Génie sont priés de remarquer que les cours commencent désormais à 18 h. 30, au lieu de 19 h. précédemment.

Artillerie : Demain vendredi 27, séance à 18 h. 45 pour les 2 brigades, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Service de santé : Séance demain vendredi 27, à 19 h. 30, même adresse.

Infanterie : samedi prochain 28 janvier, cours normal, à 18 h. 30, même adresse.

Cavalerie : cours samedi prochain 28, à 18 h. 30, même adresse.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux jours et heures désignés ci-après : Caisse mutualiste et caisse départementale : mercredi 1er février, de 8 h. à midi et de 14 h. à 17 h. — Caisse nationale (perception de Roubaix-Ouest) : jeudi 2 février, de 8 h. à 11 h. 30; perception de Roubaix-Est: vendredi 3 février, de 8 h. à 11 h. 30; perception de Roubaix-Nord : samedi 4 février, de 8 h. à 11 h. 30.

UN VIEILLARD A LE PIED EBOUILLANTE. — M. Kleber Meeschaert, 76 ans, domicilié 58, rue du Trichon, a eu le pied brûlé par de l'eau bouillante tombée d'une bassine, mercredi, vers 10 h. 30. M. le docteur Marcel Dubois, après lui avoir donné des soins, l'a fait transporter à l'hôpital « La Fraternité ».

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir jeudi 26, à 19 h. 30, au siège, café des Arcades, 55, rue du Maréchal Foch: cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur, M. Lennes, sergent-chef du service de transmissions militaires.

AMICALE CONDORCET. — Les membres de la commission et les amicalistes désirant placer des billets pour le bal du 11 février, sont priés de passer à l'école, demain vendredi 27, de 18 h. 30 à 19 h. 30, pour la remise des carnets.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Les brigadiers des groupes sont informés qu'ils peuvent se présenter à la permanence de ce soir, jeudi 26, à 18 h. 15. Se munir d'emballage.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupe Motte-Bossut velours). — Le samedi 28 janvier, de 8 h. à midi et de 13 h. 30 à 17 h., dans un local de l'usine, avenue Alfred-Motte : distribution des commandes.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX. — Ce jeudi 26, de 18 h. à 20 h., permanence 67, rue des Fabricants, pour déclarations fiscales. Se munir du livret de famille et du compte d'exploitation. Les membres du groupement pouvant se trouver libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Charles Pully, artisan-peintre, qui ont lieu ce jeudi 26 janvier, à 9 h., église Saint-Vincent de Paul (Mackellerie).

CHAMBRE ARTISANALE BELGE DU NORD. — Tous renseignements et adhésions 49, rue de la Gare, à Roubaix (bureau de M. Loiseau), ouvert tous les jours, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.; le samedi jusque 17 heures.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jeudi 26, de 15 h. à 18 h. 30, permanence 56, rue du Grand-Chemin; déclarations fiscales; renseignements divers.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce jeudi 26, 13, rue du Pays, Roubaix, de 17 à 19 h., pour tous renseignements.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES ET BENEFICIAIRES DES LOIS H.B.M. — Ce jeudi 26, à 20 h., réunion du comité au siège, café Degeyter, angle des rues du Chemin-Neuf et Leconte-Baillon.

AMICALE DES ARTS. — Réunion du comité directeur demain vendredi 27 janvier, à 19 h. 30.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — Réunion du conseil, le dimanche 29 janvier, à 10 h.: étude des dossiers : maladie, chômage, naissances, décès.

GROUPEMENTS BELGES. — Ce jeudi 26, à 19 h. 30, réunion du comité. — Dimanche 29, de 10 à 12 h., permanence: déclaration sur les salaires.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Ducoulombier, demain jeudi 26, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, à 8 h. 45.

GRANDE FANFARE. — Demain vendredi 27, reprise des répétitions.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce jeudi 26, répétition au siège, à 19 h. 30. Communication urgente.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILES. — Ce jeudi 26, à 20 h., répétition.

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — Ce jeudi 26, à 19 h. 30, au cercle, répétition.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce jeudi 26, à 19 h. 30, répétition générale.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce jeudi 26, à 19 h. 30, au siège, salle du « Royal », répétition générale; instructions pour la ducasse à pierrots.

Vanderhaegen Chirurgien - Dentiste 39, rue Pierre-Motte (0

CROIX

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier mercredi, à 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Louis Seigneur, maire.

Comptabilité. — Deux états de cotes irrécouvrables s'élevant l'un à la somme de 398 fr. 75 et l'autre à 100 fr. sont admis en non valeur.

Personnel municipal. — Le Conseil décide de modifier dans le sens indiqué par un décret du 14 janvier 1939 le montant des allocations pour charges de famille à allouer au personnel municipal (titulaire ou auxiliaire).

Le montant de ces allocations modifiées se présente comme suit : premier enfant, 660 fr.; deuxième enfant, 1.200 ; troisième enfant, 2.500 fr. quatrième enfant, 3.000 fr.

Conformément à ce même décret, l'effet de cette mesure est fixé au 1er janvier 1939.

— L'assemblée ayant décidé de contracter avec un syndicat désigné une assurance pour la couverture du risque « accidents de travail » pour tout le personnel municipal, y compris les sapeurs-pompiers, autorise M. le maire à signer les polices au nom de la ville.

Cette assurance dont les primes seront de 1 % des salaires aura une durée de trois ans, avec effet du 24 janvier 1939.

A propos des foires et marchés. — On sait que par délibération en date du 9 novembre 1938, le Conseil a décidé l'exploitation en régie directe, de la perception des droits de places sur les marchés, foires et kermesses.

La plantation des piquets de ces installations et leur déplacement occasionnant, estime le Conseil, des déprédations qui nécessitent périodiquement des travaux de réfection dont la dépense incombe à la ville, l'assemblée adopte le principe d'une redevance à payer pour toute personne installant un ou plusieurs hayons sur l'une des places affectées à ces usages.

Elle fixe cette redevance à 0.05 par piquet planté et décide en outre, la mise en adjudication du droit d'installation des hayons sur les places publiques.

Pour éviter toute difficulté d'application de cette décision, le Conseil adopte le cahier des charges dressé à cet effet et fixe à 5.000 francs le montant forfaitaire annuel de la redevance à titre de mise à prix, et à 500 francs le montant du cautionnement à constituer par l'adjudicataire.

Concession du gaz. — Avis favorable est donné à un avenant à la concession du gaz. Cet avenant comprend une nouvelle formule de prix, simplifiée, en réduction de 3 % sur l'ancienne, plus des tarifs dégressifs.

Voies publiques et privées. — Dans certains lotissements défectueux dont les travaux ont été executés il y a un an, se trouvent des propriétés communales, ce qui oblige la ville, comme l'ensemble des propriétaires riverains, à participer aux dépenses de mise en état de ces rues.

Dans les différents syndicats, la quotepart de la ville s'établit comme suit :

1°) Carrière Selosse et rue de la Promenade 9.224,79
2°) Rue de Maubeuge 11.909,13
3°) Boulevard Emile-Zola (ancienne propriété Catteau) 3.809,95

Le Conseil autorise M. le maire à mandater ces sommes sur le crédit repris au budget supplémentaire 1939.

Pour les annuités suivantes, M. le maire est autorisé à mandater les sommes qui seront portées pour le compte de la ville, sur l'état de paiement, approuvé par M. le préfet et portant répartition des dépenses enregistrées entre les différents propriétaires.

Secours en nature aux chômeurs. — Enfin, l'assemblée donne un avis favorable à un marché de gré à gré passé par la Commission administrative du Bureau de bienfaisance avec une fabrique de chaussures pour la somme de 101.746 fr. 50, pour l'attribution de secours en nature aux chômeurs.

La séance publique est ensuite levée.

A la Société de secours mutuels Saint-Pierre

Le dimanche 29, à 11 h., aura lieu, la réunion générale, sous la présidence de MM. Paul Delannoy-Roussel, président d'honneur ; Gustave Delescluse, vice-président de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix-Lannoy ; Raoul Campion, président de la Caisse chirurgicale. A l'ordre du jour : compte financier du quatrième trimestre 1938 et bilan de l'année 1938; tombola ; cotisation pour la caisse chirurgicale avant la réunion.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

A LA MATERNITE. — Tous les jeudis, de 15 à 18 h. 30, des consultations prénatales gratuites sont données à la maternité municipale, 177, rue des Ogiers, par Mlle Le Diberder, sage-femme de l'établissement.

AMICALE VICTOR-HUGO. — L'Amicale organise un bal de famille, à la salle municipale des fêtes pour le dimanche 5 février. Un groupe d'excellentes danseuses viendra donner une exhibition au cours de cette soirée.

AUX MEDAILLES DU TRAVAIL. — L'assemblée générale trimestrielle de janvier ne pouvant avoir lieu pour la raison précédemment indiquée, une permanence fonctionnera le dimanche 29, au local « Café du Progrès », de 9 à 11 h. 30, pour la perception des cotisations, le paiement des allocations mensuelles patronales et le règlement du de trimestre 1938 des primes d'honneur aux sociétaires âgés de 75 ans et plus. Les nouveaux sociétaires sont invités à se rendre à cette permanence. Il est rappelé aux sociétaires que pour participer aux avantages du groupement, ils doivent être à jour de leurs cotisations.

MUSIQUE « LA FRATERNELLE ». — Répétition au siège, rue Ghesquière, à 20 h.

WASQUEHAL

L'assemblée générale de l'Harmonie Jean-Baptiste Lepers

Cette société, de renom très ancien à Wasquehal, a tenu son assemblée générale, au Café de l'Ecluse.

M. Victor Bambrugge, vice-président, après avoir formulé des vœux pour l'année nouvelle, commenta les divers événements de l'année écoulée.

Il remercia les généreux donateurs et membres honoraires qui, par leur concours, permettent aux musiciens de goûter tous les plaisirs partagés en commun, sans qu'il soit jamais fait appel à leur concours pécuniaire.

M. Ch.-Louis Roeland, trésorier, exposa la situation financière de la société, puis M. Seneschael, vice-président, félicita les membres de leur assiduité aux répétitions et engagea les jeunes à suivre l'exemple des anciens, afin de maintenir l'impulsion donnée par le regretté président fondateur, M. J.B. Lepers.

Il fut ensuite procédé au renouvellement partiel de la commission, ce qui donna lieu à l'élection du nouveau président, M. Georges Wanin, qui, de tous temps, a manifesté son dévouement envers la société et s'est acquis l'estime de tous les musiciens.

La commission administrative a été formée de façon suivante :

MM. V. Bambrugge et M. Seneschael, vice-présidents ; Ch. Roeland, trésorier ; R. Lemahieu, secrétaire; Robert Roeland, secrétaire adjoint ; A. Brisac, A. Lesaffre, H. Equette, J. Corbet, A. Delmarle, P. Dosquet, A. Soetens, M. Dumont fils, membres ; V. Verdoncq, chef ; R. Lauwarier et A. Feys, professeurs.

M. Georges Wanin remercia les musiciens de leur confiance et la commission et souligna la bonne camaraderie existant au sein de la société.

Examen des élèves musiciens. — Précédant l'assemblée générale, l'examen annuel des élèves a donné les résultats suivants :

Instrument et solfège : 1er Mouquet ; 2e A. Readey ; 3e E. Raedy ; 4e Preux ; 5e Pollet.

Solfège : 1er M. Deley ; 2e Camerlinck ; 3e Rysmann ; 4e Moreau.

Les élèves ci-dessus désignés reçurent les félicitations du jury, qui leur remit des récompenses.

La soirée de gala de la Maîtrise Saint-Nicolas

C'est dimanche 29, à 17 h., que se dérouler, en la salle des fêtes de la rue Delerue, le concert annuel de gala organisé par l'excellente maîtrise Saint-Nicolas. Les organisateurs se sont assuré le concours de la section dramatique, qui interprétera une pièce policière en trois actes, intitulée « Qui est-ce ? ».

De plus, divers chanteurs et déclamateurs se produiront sur scène et assureront les intermèdes de cette soirée, qui s'annonce comme devant obtenir un succès sans précédent.

La location des places fonctionnera dès ce soir, jeudi, au café Dupréelle, place Fénelon.

AVIS AUX ANCIENS MOBILISES DU 100e R.I. — Les anciens mobilisés de septembre dernier ayant appartenu au 100e R.I. (officiers, sous-officiers, caporaux et hommes de troupe) sont priés d'assister à la première assemblée générale qui se tiendra le dimanche 29, à 10 h., en la salle du café de l'Innovation, Grand'Place, à Wattrelos. Les nouvelles adhésions seront encore reçues au cours de l'assemblée et chez M. Legrain, rue des Acacias, 64, à Wasquehal.

SYNDICATS LIBRES. — Samedi 28, permanence de 14 à 17 h. au siège, café de « La Fraternelle », 28, rue de Fiers.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Paiement le samedi 28, à 9 h., salle rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau.

A LA MATERNITE. — Des consultations prénatales gratuites seront données le samedi 28, de 14 à 16 h. à la maternité municipale, place Fénelon.

GYMNASTIQUE « L'ESPERANCE ». — Demain vendredi 27, répétition générale salle place Gambetta, en vue du prochain concours. Pupilles à 18 h. 30 ; adultes à 20 h.

PREPARATION MILITAIRE. — Cours ce soir jeudi à 19 h. 30, salle rue Jean-Macé.

COURS D'ADULTES. — Demain vendredi à partir de 19 h. aux écoles de garçons du Centre et du Capreau.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Ce jeudi 26, à 14 h. 30, salle annexe, rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres E à Z).

CHALET-BAINS rue des Villas. — Ouvert le samedi 28, de 7 à 20 h. sans interruption et dimanche de 7 h. à midi.

A.C. REPUBLICAINS. — Ce soir jeudi 26, permanence de 18 h. 30 à 20 h. 30 au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix.

CAISSE « LE TRAVAIL » (Capreau). — Permanence, ouverte, 144, rue Lamartine, de 18 à 19 h., tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.

HARMONIE J.-B.-LEPERS. — Ce jeudi à 19 h., cours des instrumentistes au siège, 17, rue Jean-Macé, où la répétition générale aura lieu à 20 h. 15.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Répétition générale au siège, 8, rue Pasteur, demain vendredi à 20 h. 15.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Répétition générale ce soir jeudi 26, salle rue de Roubaix. Tambours à 18 h. 30 ; clairons à 19 h.

WATTRELOS

La fête de Saint-Paul au Cercle Saint-Joseph

La société de boules du Cercle Saint-Joseph fêtera la Saint-Paul, les samedi 28 et dimanche 29. Voici le programme qu'elle a organisé :

Samedi 28, à 16 h., partie de boules entre les jeunes et les vieux. A 18 h., boulage à la platine, doté de nombreux prix en espèces. A 19 h., distribution des prix de 1938. A 19 h. 30, ducasse à pierrots, pour les sociétaires et leur famille. Soirée chantante.

Dimanche 29, rendez-vous des sociétaires, au Cercle, à 11 h., pour se rendre en corps à la messe de 11 h. 30 ; retour au siège après la messe. La commission invite tous les membres et compte sur la bonne volonté de tous.

Une réunion de l'Amicale du 100me R.I.

Le comité invite cordialement tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats ayant servi lors de la mobilisation de septembre dernier, au 100e R.I. (régiment des frontaliers), à assister à la réunion générale de l'Amicale, qui se tiendra Café de l'Innovation, Grand'Place, le dimanche 29 janvier, à 10 h.

Les adhésions nouvelles seront reçues au cours de la réunion.

Une séance de cinéma au profit du timbre antituberculeux

Une séance est organisée vendredi prochain à 20 h. au profit du timbre antituberculeux, au cinéma, 108, rue de Tourcoing.

Au programme « Nitchevo » avec Harry Baur et un autre grand film.

Wattrelosiens, ne manquez pas d'assister à cette séance dont le but est d'apporter une aide aux malheureux tuberculeux.

Des cartes d'entrée de 2 frs et 4 frs sont en vente au cinéma, 108, rue de Tourcoing.

A LA PATRIOTE. — Demain vendredi 27 janvier, à 18 h. 30, répétition générale pour les pupilles : préparation du classement. Tous recevront un prix offert par le comité et des lots offerts par des amis. A ce concours, les parents peuvent assister. Par la même occasion, on inaugurera la nouvelle salle de gymnastique et un souper intime aura lieu le samedi 11 février, à 20 h. 30, dans la salle de l'Innovation, Grand'Place. Les membres honoraires, parents des gymnastes et amis sont invités à y participer. Les adhésions sont reçues au siège, café de l'Innovation, chez M. Vanpevenage, trésorier et chez le président, M. Alexandre Loridant, 8, rue des Trois-Bouteilles.

La répétition pour les adultes aura lieu le vendredi 27 janvier, à 20 h. : questions importantes pour les concours de Rennes et de Lille.

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Dimanche 29, de 9 h. à 11 h. 30, au siège, café Delcroix, Grand'Place, aura lieu la dernière permanence pour le règlement de la cotisation 1939. Les membres retardataires sont donc priés de se présenter munis de leur livret de famille.

Tous les membres qui ne seraient pas à jour pour cette date, ne pourraient profiter des avantages accordés par la Fédération.

PARTI SOCIAL FRANÇAIS. — Ce soir jeudi 26, permanence habituelle. La Commission se tiendra à la disposition des membres et amis qui désirent des renseignements au sujet de l'inscription sur les listes électorales.

Ce même soir, réunion des collecteurs pour le carnet de civisme. Arrêt des comptes de 1938 et mise en recouvrement de l'année 1939. Remise aux chefs de groupe des cartes 1939.

GROUPEMENTS BELGES. — Les membres sont invités à retirer leur carte de société pour 1939 au plus tôt. On peut s'inscrire aussi pour la ducasse à pierrots qui aura lieu le samedi soir 4 février, au lieu du dimanche 5 février. Dimanche 29 janvier, permanence de 9 h. à 11 h.

LA REUNION DE L'AMICALE LAIQUE DU CRETINIER a été présidée par M. Grimonpont, président de la F.A.L.W., délégué cantonal, entouré de M. Houvenagel, directeur de l'école, M. Jean Favier, conseiller municipal, MM. Leman, président et R. Lemahieu et MM. Ch. Léon et Seghers, trésorier et secrétaire de l'Amicale.

M. Seghers, secrétaire, donna lecture du compte-rendu moral de 1938, qui fit ressortir la vitalité des sections de tir, championne du secteur, de football, leader actuel de la IIIe division de la L.N.F.A., de ping-pong, 3e du championnat de l'U.F.O.L.E.P., ainsi que l'excellente tenue des différentes fêtes organisées. Le secrétaire exposa également ce qu'avait fait l'Amicale pour les œuvres scolaires et termina son compte rendu en remerciant la municipalité pour les gros efforts faits en faveur des écoles et amicales laïques, ainsi que M. Houvenagel, directeur de l'école, pour le travail si fructueux fourni tant dans le domaine scolaire que post-scolaire.

Après le compte rendu financier donné par M. Charles Léon trésorier, M. Grimonpont remercia M. Houvenagel et la commission et lança un vibrant appel pour un recrutement toujours plus accentué d'amicalistes.

M. Houvenagel, à son tour, remercia les amicalistes présents et la commission de l'Amicale pour le labeur auquel il était fier de contribuer et, en assurant l'Association de son entier concours, partagea l'espoir de M. Grimonpont de voir groupée et toujours plus nombreuse autour de l'école laïque, l'amicale.

La tombola traditionnelle eut lieu ensuite.

JARDINS OUVRIERS DE FRANCE (Section du Sapin-Vert). — Retirer d'urgence les cartes et les graines, 76, rue du Tilleul.

CLUB PHILANTHROPIQUE LES CLOWNS DE LA HOUZARDE. — Samedi 28, à 19 h. au siège, café Avet, réunion générale du club. Cotisations, tombola gratuite pour les membres à jour de leur cotisation, questions diverses très importantes.

JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Samedi 28, sous la présidence de M. Edouard Grimonpont, sera donnée, salle Herbaut, débit de tabac rue Carnot (au Laboureur), une leçon de jardinage par M. Auguste Bonnet, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole et professeur d'horticulture. A l'issue de la réunion, tombola comprenant de nombreux lots.

CHORALE SAINTE-THERESE. — Répétition ce jeudi 26, à la Concorde, à 19 h. 30.

CHORALE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Aujourd'hui jeudi 26, à 19 h. 45, répétition d'ensemble.

LANNOY

La troupe de M. Henri Dallenne au patronage

M. Henri Dallenne, que les Lannoyens connaissent bien, pour avoir eu l'occasion d'apprécier son talent de conférencier, viendra avec sa troupe au patronage de Lannoy interpréter une opérette, qui est un petit chef-d'œuvre de bon goût et de bonne humeur : « Y aura d'la joie ».

Harmonisée par M. Jules Dupriez, professeur et membre du jury du Conservatoire de musique de Lille, cette opérette a obtenu le plus vif succès partout où elle a été présentée.

Il sera prudent de retenir ses places pour cette séance, que pas un habitué de la salle de la rue de la Lévrie ne voudra manquer.

A L'ORPHEON MICHELET. — Comme chaque année, les membres de cette société se rendront le 11 février prochain au domicile de leur dévoué vice-président, M. Louis Decourselle. Les orphéonistes se réuniront à 18 h. et un souper amical aura lieu ensuite. Répétition demain vendredi ; toutes instructions leur seront données à ce sujet.

LYS

Jusqu'à présent, une douzaine de vélos volés par la bande Castel et Cie ont été retrouvés

L'enquête continue aussi à propos des vols de volailles

Les cyclistes de la région ont été fort heureux d'apprendre l'arrestation des cinq individus qui depuis quelque temps, comme nous l'annoncions hier, faisaient commerce des vélos qu'ils volaient et revendaient.

Les gardes Casqueveaux et Swart qui sont à l'origine de ce beau coup de filet et les gendarmes Poirriez et Delahousse ont poursuivi hier leur enquête sur cette affaire.

Pendant ce temps, les cinq compères ont été déférés au parquet de Lille, Louis Castel, 41 ans, chômeur, 146, rue du Vert-Pré, à Lys, qui apparaît comme le chef de la bande; Fernand Desplanque, 40 ans, 3, rue du Vert-Pré, à Lys; Alfred Vanaverberghe, 25 ans, 8, rue Vauban, à Lys, et Emile Desplanques, chiffonnier, rue du Trieu, à Chéreng, sous l'inculpation de vol, tandis que Alfred Willem, 26 ans, journalier, 16, rue Franklin, sera écroué pour recel.

EM. DESPLANQUE.

Quant à l'amie de Castel, Zulma Stock, et Jules Ryckewaert, ils ont été laissés en liberté provisoire mais seront poursuivis, comme nous le disions hier.

Il reste maintenant aux gendarmes à établir dans quelles conditions ont été écoulées les bicyclettes et les volailles dérobées. C'est à quoi ils s'emploient activement. En particulier, ils vont s'efforcer de retrouver les personnes qui ont acheté aux individus arrêtés les vélos, pièces détachées, ou volailles qu'ils leur avaient offerts en vente.

Parmi ces personnes quelques-unes pourraient en effet être, elles aussi, inculpées de recel, car si leur bonne foi n'est pas formellement établie, on pourrait leur reprocher d'avoir bénéficié d'« occasions », à un prix qui eut dû leur sembler suspect.

C'est sur le territoire de Roubaix qu'ont été volés la plupart des vélos, ainsi que cela a pu être établi. Les cyclistes qui ont eu leur machine enlevée sont invités à se présenter à la mairie de Lys où une partie du butin des malandrins a été rassemblée.

Dix vélos, jusqu'à présent, ont été retrouvés: deux au domicile de Vanaverberghe, un chez Willem, un chez Emile Desplanques à Chéreng, un chez Castel — qui en aurait volé une douzaine à lui seul

(Ph. J. de Sx.)

LOUIS CASTEL ALFRED WILLEM

— deux chez Fernand Desplanques au domicile duquel on retrouva aussi trois bicyclettes complètement démontées.

Signalons aussi que M. Jules Duquesne, demeurant à Lys, sentier du Tonkin, avait acheté deux machines pour 50 fr. à Louis Castel.

Il est aussi à penser que de nombreux vols de volailles commis à Lys et dans les environs sont l'œuvre des mêmes malfaiteurs. Dans plusieurs cas, on a constaté, en effet, une étrange coïncidence entre le passage de l'un d'eux dans une ferme, où il s'était fait engager comme ouvrier saisonnier, et la disparition, peu de temps après de plusieurs gallinacés.

Les cultivateurs ou particuliers qui ont été victimes de ces razzias sont invités à se faire connaître à la gendarmerie pour faciliter les développements de l'enquête qui continue.

Revenons-en aux vélos pour signaler que d'après les déclarations des malandrins ceux-ci en auraient volé un rue de l'Epeule trois dans le quartier du Pile et un rue de Lannoy, à Roubaix.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, à l'école maternelle de la rue Jeanne-d'Arc, et à 15 h. 30 à l'école maternelle de l'avenue Anatole-France.

AVIS AUX CHOMEURS. — Pointage à la mairie aujourd'hui jeudi, à 9 h. pour les hommes et à 9 h. 30 pour les femmes.

AVIS AUX ASSISTES DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de bons de pain et de charbon aux assistés du Bureau de bienfaisance, le samedi 28, de 9 h. à 10 h., à la mairie.

A L'UNION DES MUTILES ET REFORMES — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 29, à 17 h., au café de Mme veuve Thoeye, 32, rue de la Mairie. Tombola.

MUTUELLE DE LYS. — Assemblée mensuelle le dimanche 29, à 15 h. 30, au café de Mme veuve Thoeye, 32, rue de la Mairie.

A L'AMICALE FERDINAND-BUISSON. — Le comité de l'Amicale Ferdinand-Buisson nous prie de remercier en son nom les directeurs et directrices des écoles publiques de Lys, les cafetiers amicalistes et tous ceux qui ont prêté leur concours pour la vente des cartes de solidarité au profit de la veuve et des enfants d'un membre de la commission décédé. Quelques cartes restent à vendre et un appel est fait auprès de la population pour participer au succès complet de cette œuvre charitable.

FLERS-LEZ-LILLE

Les funérailles de M. Fernand Desprès, administrateur de la Mutuelle du Breucq

En présence d'une assistance très nombreuse ont été célébrées hier mercredi, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur, à Flers-Sart, les funérailles de M. Fernand Desprès, administrateur de la société de secours mutuels, « La Mutuelle du Breucq », chevalier du Mérite social, titulaire des médailles de bronze et d'argent de la Mutualité, décédé subitement dimanche matin, au cours de son travail à l'usine Hannart frères, à Wasquehal.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, 85, rue des Acacias, à Wasquehal, par M. l'abbé Bernard, curé de Flers-Sart.

Le deuil était conduit par MM. Gaston Desprès, ancien trésorier de la Mutuelle du Breucq et Raymond Desprès, agent de police, à Roubaix, fils du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Charlet, président, Gourdin et Cocheteux, vice-présidents et Fouille, de la Mutuelle du Breucq.

Dans l'assistance, nous avons remarqué: MM. Desquenne, maire de Flers-Lille ; Anselme Lepers et Marissal, vice-président d'honneur et secrétaire général, ainsi que M. Bus, doyen de la Mutuelle du Breucq ; Louis Lepers, ancien maire de Flers ; Descamps, ancien adjoint au maire ; Boucke, vice-président de la Chorale du Sart; Th. Durieux, directeur honoraire de la « Raffinerie de pétrole » de Wasquehal, ainsi que d'importantes délégations de la mutuelle avec drapeau, de la police de Roubaix et du personnel des établissements Hannart frères.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rendit au cimetière communal où, sur la tombe, M. Charlet, président de la Mutuelle, retraça la vie toute de probité et de travail du regretté défunt.

En voulant éviter un homme ivre, un automobiliste verse dans un fossé, rue du Recueil

M. Gaston Lepage, 43 ans, chauffeur d'auto, au service de la maison Assochar, suivait, mardi, vers 20 h. 30, la rue du Recueil, en direction du Breucq, lorsqu'il aperçut, à quelque trente mètres devant lui, un individu qui zigzaguait...

Au moment où M. Lepage s'apprêtait à le doubler... prudemment, l'homme obliqua brusquemment à droite, et, pour l'éviter, l'automobiliste n'eut que le temps de braquer énergiquement à son tour.

Cette manœuvre, si elle évita au piéton un accident sérieux, eut pour effet de